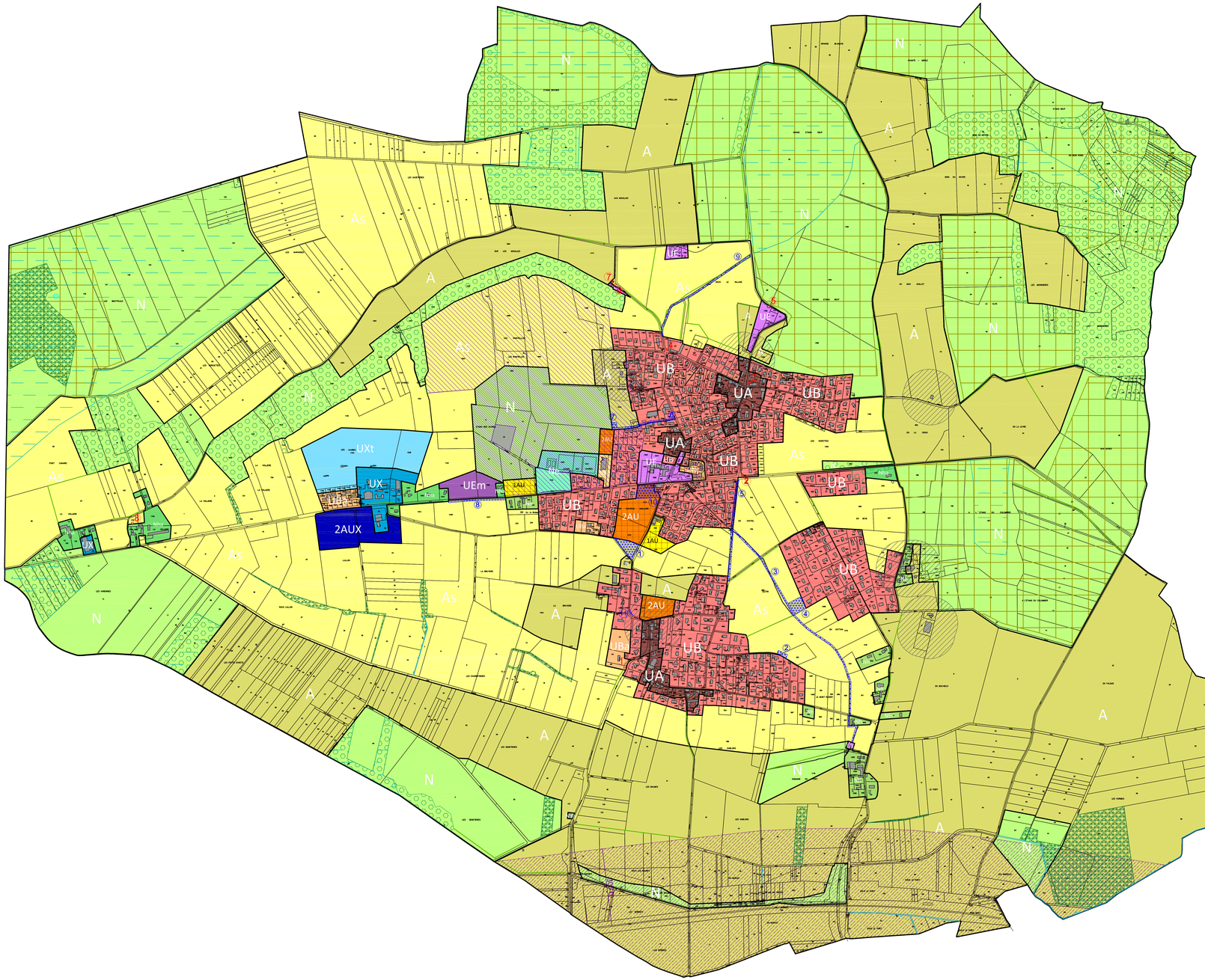


LEGENDE

- UA - Zone urbaine noyau urbain ancien
- UB - Zone urbaine pavillonnaire
- UBa - Zone urbaine pavillonnaire avec assainissement autonome
- UBb - Zone urbaine pavillonnaire avec densité plus importante
- UE - Zone urbaine d'équipements d'intérêt collectif
- UEm - Zone urbaine d'équipements d'intérêt collectif à vocation médicale
- UX - Zone urbaine réservée aux activités industrielles, artisanales, commerciales, ou de services
- UXt - Zone urbaine réservée aux activités de télécommunication
- 1AU - Zone à urbaniser sur le court à moyen terme
- 2AU - Zone à urbaniser sur le moyen à long terme
- 2AUX - Zone à urbaniser sur le moyen à long terme réservée aux activités industrielles, artisanales, commerciales, ou de services
- A - Zone agricole
- As - Zone agricole stricte
- N - Zone naturelle
- Nh - Zone naturelle habitée
- Nha - Zone naturelle habitée avec assainissement autonome
- Ne - Zone naturelle à vocation d'équipements, localisé en périmètre de protection rapproché des captages d'eau

Zone de réciprocité de 100 m autour des exploitations agricoles

Emplacements réservés

Servitude de mixité sociale au titre de l'article L123-1-5-16 du C.U

Secteur dans lequel doit être préservée ou développée la diversité commerciale, au titre de l'article L.123-1-5-7° bis du CU

Espaces Boisés Classés

Sites Natura 2000

Zones humides

Eléments identifiés au titre de l'article L.123-1-5-7° du C.U.

- Boisements
- Haies
- Eléments bâtis
  - **1.** *Abreuvoirs*
  - **2.** *Calvaire*
  - **3.** *Statue de vierge*
  - **4.** *Calvaire*
  - **5.** *Abreuvoirs*
  - **6.** *Abreuvoirs*
  - **7.** *Lavoir*
  - **8.** *Calvaire*
- Mare

Servitudes attachées à la protection des eaux potables :

- Périmètre immédiat
- Périmètre rapproché
- Périmètre éloigné

Secteur concerné par le classement sonore des infrastructures de transports terrestres défini par arrêté préfectoral du 07 janvier 1999 (ligne TGV)

Berthet Liogier Caulfuty

Géomètres-experts - Urbanistes - Ingénieurs VRD

Créateurs d'espaces, depuis 1956

4. Plan de zonage général - 1/5000e

Dossier d'approbation - 24 février 2014

TRAMOYES



Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour. Le Le maire	Approuvé le : 24 février 2014	

BERTHET LIOGIER CAULFUTY

41, Boulevard Voltaire - 01000 BOURG-EN-BRESSE – Tél. : 04.74.21.99.80 - Fax : 04.74.21.67.58

Email : contact.bourg@blv-ge.com